



COMMUNICATION INTERSYNDICALE

L'unité syndicale brisée ?

Les quatre Organisations Syndicales Représentatives chez BNP Paribas SA (CFDT, CGT, FO et SNB/CFE-CGC) contestent de plus en plus la politique menée par la Direction Générale dans le domaine social (conditions de travail au sens le plus large du terme et reconnaissance financière notamment).

Lors de la dernière négociation salariale, elles ont signé conjointement la lettre ouverte qui a été adressée à notre Directeur Général ([cliquez ici](#)),

Ensemble, après l'échec de cette négociation, elles se sont rencontrées pour définir l'action à mener pour continuer à faire remonter le mécontentement des salariés au plus haut niveau de l'Entreprise,

Ensemble, et depuis maintenant près d'un mois, les quatre Organisations Syndicales Représentatives quittent systématiquement les Instances (CCE, CE, DP et CHSCT) dans lesquelles elles siègent après avoir lu leur déclaration,

Ensemble, les quatre Organisations Syndicales Représentatives envisageaient d'aller plus loin dans l'action.

Alors que nous en évoquions encore la forme tout dernièrement, quel ne fut pas notre étonnement de lire hier que la CFDT, seule, appelait à un mouvement de grève (sous une forme non précisée) le 7 décembre 2018 !

Quelles motivations poussent cette Organisation Syndicale à agir ainsi : l'approche des élections professionnelles de début 2019 ou la défense de vos intérêts au sujet desquels nous aurions bien aimé, lors du CCE du 1^{er} août 2018, qu'elle émette, tout comme nous (CGT, FO et SNB/CFE-CGC), un avis défavorable concernant la mensualisation du treizième mois à l'impact financier négatif pour les salariés ?

CGT, FO et SNB/CFE-CGC vont continuer à travailler ensemble pour vous représenter au mieux sans aucune arrière-pensée électoraliste. Ces trois Organisations Syndicales reviendront vers vous prochainement pour vous associer, ainsi que la CFDT si elle le souhaite, à l'action qu'elles entendent mener avant la fin de l'année.